

LES MIGRATIONS A TOUL

dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle.

par Damien VAISSE

Toul, entre les anciens duchés de Lorraine et de Bar, occupe une place privilégiée dans l'espace lorrain. Sa qualité de siège de l'évêché depuis le IV^{ème} siècle en fait une ville de tout premier plan, sa position de carrefour et sa situation de ville de garnison fortifiée, en font le siège de mouvements permanents de population.

Cette étude propose une approche statistique

de ces mouvements de population, à une période qui s'étend de 1700 à 1750, époque de paix relative et de redressement. Elle se base sur le dépouillement aux A.D.M.M. des registres paroissiaux de Toul: 3246 mariages célébrés dans les six paroisses de la ville entre 1700 et 1750 ont été relevés; leur saisie informatique a permis d'en faire une étude statistique systématique débouchant sur l'élaboration de cartes de synthèses.

Etude critique des sources

Alors que la natalité, la nuptialité et la mortalité sont des comportements assez faciles à observer, le phénomène de mobilité des populations est plus difficile à saisir. Pour l'étude des populations du XVIII^{ème} siècle, le démographe ne dispose pas de recensements détaillés, et il a recours, le plus souvent, aux registres paroissiaux pour faire face à l'indigence des sources. L'analyse des mouvements de populations dans une localité se fonde, généralement, sur l'indication des lieux d'origine des époux dans les actes de mariage.

L'analyse des registres paroissiaux de Toul en vue d'étudier les mouvements de population, appa-

rait cependant insuffisante à plusieurs niveaux.

D'abord, les registres paroissiaux sont d'une tenue inégale. S'il n'existe aucun hiatus dans les registres paroissiaux de Toul, entre 1700 et 1750, en revanche, les actes eux-mêmes sont quelquefois assez imprécis. Les lieux d'origine ne sont parfois pas indiqués, ou alors, trop peu précis ou trop mal transcrits pour être identifiés.

En outre, l'étude des registres paroissiaux fait ressortir les mouvements de population entre l'extérieur et Toul, mais pas les mouvements entre Toul et l'extérieur (les curés notant rarement les délivrances

d'actes pour le mariage de leurs paroissiens, hors de Toul). Ensuite, cette étude ne donne pas le devenir des migrants mariés à Toul ; ils pouvaient aussi bien quitter la ville que s'y installer.

Enfin, les personnes mentionnées dans les actes de mariage ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population présente à Toul, dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle. Les migrants saisonniers n'y figurent pas, pas davantage que les migrants restés célibataires ou mariés à l'extérieur de Toul. En revanche, une même personne mariée plusieurs fois à Toul est comptée autant de fois qu'elle apparaît dans les actes de mariages.

Cependant, il s'agit de nuancer ces critiques ; une approche des mouvements de population entre Toul et l'extérieur a été tentée par l'étude des regis-

tres paroissiaux des villages environnants. L'installation à la ville était en général définitive. L'étude des registres de baptêmes montre que nombreux sont les migrants qui ont eu une descendance à Toul. Les militaires qui obtenaient leur congé et la permission de se marier s'installaient, souvent, dans leur ancienne ville de garnison. On pourra suivre des migrants, peu à peu intégrés à la population toulouise, en étudiant quelques familles marquantes de Toul.

L'étude des registres paroissiaux pour analyser le phénomène de mobilité des populations, permet donc une approche satisfaisante du problème. En aucun cas, les statistiques présentées ne sauraient prétendre à l'exactitude la plus parfaite mais elles permettent de cerner, avec suffisamment de précision, les mouvements de population à Toul.

Historique sommaire

Le traité de Münster (24 octobre 1648) confirme *de jure* l'occupation de fait par la France, des Trois Evêchés conquis par Henri II en 1552. Il met fin à trente années de conflits meurtriers qui ont ruiné la Lorraine. Les occupations successives, les épidémies, les ravages des troupes ennemies (en particulier suédoises) ont décimé la population.

En temps d'insécurité, la ville était le lieu protégé de l'ennemi. Les ruraux des villages voisins affluaient donc, à Toul, dans les années 1630-1640; ainsi, on cite en novembre 1645, dans les registres de la paroisse Saint-Amand de Toul (AC 527/12) Jean Davrainville et Marguerite Bastien, de Villey-Saint-Etienne "réfugiés en cette paroisse" avec d'autres "venus de Villey-Saint-Etienne".

Mais la peste fait plus de ravages dans les villes que dans les campagnes. Elle aurait causé la mort de 3000 Toulousiens pour la seule année 1631, et de

1720 Nancéiens en 1635. "On compte 7600 âmes à Toul, en 1720, c'est-à-dire le même chiffre qu'en 1634", écrit A. D. THIERY dans son "Histoire de Toul et de ses évêques" (ce chiffre paraît surestimé). C'est dire les marques durables imprimées par plusieurs décennies de désolation. Au lendemain de la Guerre de Trente Ans, la Lorraine est donc à repeupler.

Dès 1698, Léopold, qui a retrouvé ses duchés en 1697 au traité de Ryswick, inaugure une politique efficace de reconstruction et de repeuplement : on dénombre, à Nancy, 3170 conduits en 1712, contre 1745 chefs de familles et 470 veuves ou femmes seules en 1698. Les Trois Evêchés bénéficient, également, de ce repeuplement.

Il est communément établi que des milliers de Suisses, Alsaciens, Savoyards et Tyroliens furent attirés en Lorraine. En fait, les migrants sont d'ori-

gines très diverses. Les contrats de mariage des registres des tabellions du XVII^{ème} siècle citent, par exemple, un cordonnier vendômois (11E64, 1649), un maçon gascon (3E329, 1667), un maçon limousin (E964, 1691)...

Le mouvement de repopulation s'est poursuivi, tout au long du XVII^{ème} siècle, et il a continué à

prendre de l'ampleur, dans les premières décennies du XVIII^{ème} siècle.

En Lorraine centrale, la part d'étrangers dans la part des unions, d'après des études récentes, passe de 4%, entre 1700 et 1710, à 6%, entre 1710 et 1720 (nous évaluerons ce pourcentage pour Toul, par la suite).

1. Analyse de l'étude statistique

Chaque migrant a son histoire personnelle. Il y a eu autant de raisons de migrer que de migrants. Si l'on peut décrire les mouvements migratoires, en revanche, on ne peut les expliquer qu'imparfaitement, en tentant de trouver de l'identique dans ce qui est toujours différent, de distinguer des "constantes" dans les mouvements migratoires.

1.1. Les lieux d'origine des migrants

Les résultats sont précisés dans les tableaux statistiques (Annexe II) et dans les cartes (Annexe III).

Epoux lorrains : l'importance des micro-migrations

Dans toute cette étude, nous entendrons par "Lorraine" le duché de Lorraine et de Bar, et la Généralité de Metz.

Epoux lorrains originaires de Toul

Sur 6492 conjoints, 3863 sont originaires de la paroisse où ils se marient, et 807 viennent d'une

autre paroisse de Toul. Près de 72% des conjoints sont donc de Toul. Ce sont, en majorité des femmes, la coutume voulant que le mariage soit célébré dans la paroisse de l'épouse.

Epoux lorrains originaires d'une autre ville que Toul

1192 conjoints sont originaires de Lorraine, soit plus de 18%. La carte n° 3 (Annexe III, p. 22) permet de visualiser ces lieux d'origine.

Sur cette carte, un parallélogramme, de sommets Nancy, Neufchâteau, Saint-Mihiel et Metz, se détache nettement. Les cartes n° 3 et 4 mettent en évidence le drainage des ruraux des villages du voisinage vers Toul, et les échanges nombreux entre les cités principales en plein essor, en particulier Nancy et Metz. Au-delà du "parallélogramme", l'attraction de Toul diminue, d'autant plus que l'on s'en éloigne.

Un tableau (Annexe II A 2, p. 18 à 20) donne le nombre des époux à Toul en fonction de la distance de leur localité d'origine. La moitié (50,7%) des époux lorrains, non toulois, résidait à moins de 20 km de Toul.

Plus de 90% des époux étaient donc lorrains.

Epoux non lorrains: l'apport de migrations inter-régionales

Les cartes n° 1 et 2 (p. 21 et 22) donnent la répartition des lieux d'origine des migrants par régions et par diocèses. On retrouve le même phénomène décrit précédemment, mais à une autre échelle : polarisation autour de la région lorraine, et force d'attraction inversement proportionnelle à la distance, par rapport à Toul.

Les régions limitrophes fournissent le plus de migrants

A l'ouest, on compte 64 Champagnards, originaires, en majorité, du diocèse de Châlons-sur-Saône ; 20,3% sont militaires.

Au sud, la Franche-Comté est représentée par 37 époux ; 27% d'entre eux sont militaires.

A l'est, 24 Alsaciens sont cités dans les actes de mariage; près de la moitié (45,8%) sont militaires.

Au nord, la proportion d'époux originaires du

Luxembourg et des diocèses de Trèves et Mayence est moindre. Malgré leur proximité, les régions germanophones fournissent moins de migrants.

Les centres dynamiques

40 époux sont originaires d'Ile-de-France, dont 28 pour la seule ville de Paris. Ce sont, en majorité, des nobles et des notables, des militaires pour un quart d'entre eux. Le Lyonnais est également bien représenté.

Les régions de montagne

Les Suisses et les Tyroliens sont présents en Lorraine, dès les années 1650. On cite dans les actes de mariages de Toul, pour la première moitié du XVIII^{ème} siècle, pas moins de 24 Dauphinois, 18 Suisses, 9 Savoyards, 8 Auvergnats, 4 Tyroliens, 2 Valdôtins. Les régions de montagne sont souvent pauvres et en situation difficile ; elles déversent leur trop-plein de population sur des terres plus accueillantes. On aurait cependant pu s'attendre à des flux plus importants en direction de Toul, mais ce repeuplement profite surtout aux campagnes, et il a moins d'ampleur que dans les dernières décennies du XVII^{ème} siècle.

28/07/1703 (Sainte Geneviève, 5 Mi 527/R 30)

"(...) Joseph Muret natif de St Marcelin en Dauphiné fils du sieur francois Muret vivant advocat au parlement de Grenoble et de Demoiselle Magdelaine Papout Et Elisabeth maurice aagee d'environ trente six ans natifve de Tecquegny diocese de Treves comté de Chinÿ Veufve de Jean Vatinÿ picquard de nation vivant demt a Longwy (...) ils furent marriez ensemble il y a proche de six ans par un aumosnier du Regiment Dauphin dans lequel led Joseph estoit purlors soldat dans la Colonelle que depuis ce temps la Ils sont vécu ensemble et ont eu quatre Enfants (...)"

Le Vingt huitième Juillet mil sept cent trois Le sieur Joseph Muret natif de St Marcelin en Dauphiné fils du sieur francois Muret vivant advocat au parlement de Grenoble et de Demoiselle Magdelaine papout Et Elisabeth maurice aagee d'environ trente six ans natifve de Tecquegny diocese de Treves comté de Chinÿ Veufve de Jean Vatinÿ picquard de nation vivant demt a Longwy ont esté marriez ensemble par un aumosnier du Regiment Dauphin dans lequel led Joseph estoit purlors soldat dans la Colonelle que depuis ce temps la Ils sont vécu ensemble et ont eu quatre Enfants (...)

05/07/1729 (Saint Amand, 5 Mi 527/R 20)

"(...) Louis morset fils de deffunt Jean morset et de deffunte catherine nadode de la parroisse St pierre en l'isle Doleron Juridiction de la St tonge dune part et françoise xphe fille de deff: Charle christophe et de françoise gimé de cette parroisse dautre part (...)"

L'an 1729 le Jours Guiller après avoir procédé oy
deuans moy Pair de mariage entre Louis morset
fils de deffunt Jean morset et de deffunte catherine
nadode de la parroisse St pierre en l'isle d'oleron
Jurisdiction de la St tonge d'une part et françoise
xphe fille de deff: Charle christophe et de françoise
gimé de cette parroisse d'autre part sans que l'

La grande diversité des autres flux de population

Presque toutes les régions françaises sont représentées, dans des proportions inégales, en fonction de leur éloignement de Toul: 33 époux viennent de Picardie, 23 de Flandre, 17 de Bourgogne, 16 de Normandie, 7 de Bretagne... Les régions du sud, en particulier, la Guyenne et le Languedoc, pourtant éloignées de la Lorraine, sont souvent citées. Elles fournissent, en majorité, des soldats; 51,9% de militaires pour la Guyenne, 53,8% pour le Languedoc, 58,3% pour le Dauphiné.

Quelques cas isolés font apparaître des mouvements migratoires bien plus longs: 3 Italiens, 1 Catalan, 2 de l'île de Majorque, 1 de Galicie, 1 de Pologne, 1 de Stockholm, 1 de l'île de la Martinique (française depuis 1635). Ce sont, en majorité, des militaires. La présence de 4 Irlandais n'est pas surprenante, ils se sont engagés dans les armées françaises pour fuir la lutte anti-catholique de leur pays, où ils sont écartés des emplois publics, privés de leurs prêtres et dépouillés de leurs biens.

Au total, au moins 8,5% des époux n'étaient pas lorrains. On dépasse les chiffres de 4 et 6% avancés précédemment.

12/08/1734 (Saint Amand, 5 Mi 527/R 20)

"(...) Messire Louis Champion, Escuyer Seigr de Vaucourtois Capitaine au Regiment Royal Infanterie fils de Messire Louis champion Escuyer seigneur de vaucourtois, et de Dame barbe Le boucher ses pere et Mere originaire de la parroisse St jean de la Basse pointe en Lisle de la martinique dune pt et Dlle Anne La liepvre fille de Messire Christophe LeLièpvre Escuyer avocat en parlement, et de Dame Marie Loison Ses pere et mere de cette parroisse dautre part (...)"

Messire Louis Champion, Escuyer Seigr de Vaucourtois
Capitaine au Regiment Royal Infanterie fils de Messire
Louis champion Escuyer seigneur de vaucourtois, et de Dame
barbe Le boucher Ses pere et Mere originaire de la
parroisse St Jean de la basse pointe en l'isle de la martinique

15/09/1732 (Saint Jean, 5 Mi 527/R 38)

"(...) Monsieur Jacques Reilly Lieutenant Reformé à la Suite de Toul libre et qui n'a jamais contracté aucune alliance de mariage Irlandois de Nation; Et entre Dlle Anne de St Laurent veufve de monsieur Matthieu Bands, aussi irlandoise de Nation ayant été publiés par trois Dimanches consécutifs l'Onzième le douzième et le treizième d'après la Pentecôte de la presente année dans la paroisse de Philippe Ville Diocese de Liège pour lors leurs domiciles (...)"

Lequel qui ont...
 L'an mil sept cent trente deux le quinze septembre, les trois bans de futur mariage entre Monsieur Jacques Reilly Lieutenant Reformé à la suite de Toul libre et qui n'a jamais contracté aucune alliance de mariage Irlandois de Nation; Et entre Dlle Anne de St Laurent veufve de monsieur Matthieu Bands, aussi Irlandoise de Nation ayant été publiés par trois Dimanches consécutifs l'Onzième le douzième et le treizième d'après la Pentecôte de la presente année dans la paroisse de Philippe Ville Diocese de Liège pour lors leurs domiciles, sans qu'il y ait eu aucune opposition et en présence de leur benediction Nuptialle comme il Conste par le Certificat du sieur Dechaux Curé de ladite paroisse de Philippe Ville qui donne pouvoir à Monsieur Abbé de l'Église Vicaine General et official eadit Toul de commettre un péché pour les mariés. En soussigné prieur Curé de la paroisse de St Jean d'adit Toul commis par mondit Sieur Abbé de l'Église ay veu leur Contrat consentement de mariage et leur ay donné ledite benediction nuptiale.

05/05/1744 (Saint Amand, 5 Mi 527/R 20)

"(...) Antoine Barly dit Sans chagrin Cavalier au regiment de Chepy en garnison en cette ville, Compagnie D'arbisson fils des deffunts François barly et anne poirot, originaire de virgiliane en Italie et dont le pere et la mere estoient à la suite dudit regiment, Et Entre Claudette Tiercelin fille de Clement Tiercelin et de Claudette annot ses pere et mere de la paroisse de St martin D'are en barrois diocese de Langres dautre part (...)"

De l'Église Curé
 L'an mil sept cent quarante quatre le quinze May après les fiancailles faites le dixième du mesme entre Antoine Barly dit sans chagrin Cavalier au regiment de Chepy en garnison en cette ville, Compagnie D'arbisson fils des deffunts François Barly et anne poirot, originaire de virgiliane en Italie de dont le pere et la mere estoient à la suite dudit regiment, Et Entre Claudette Tiercelin fille de Clement Tiercelin et de Claudette annot ses pere et mere de la paroisse de St martin D'are en barrois diocese de Langres dautre part.

1.2. Classement des migrants par catégories professionnelles

Les militaires

Deux millions d'hommes (dont 300 000 étrangers) ont incorporé, de 1700 à 1760, l'armée qui compte plus de 500 000 hommes, à la fin du règne de Louis XIV. Les provinces du nord et de l'est fournissent plus facilement des troupes (1200 hommes pour 10 000). Les soldats sont, souvent, d'origine rurale (62% en 1716).

Les migrants venant de régions éloignées sont, avant tout, des militaires, portés en Lorraine au hasard des campagnes et des mouvements de troupe. Les actes font état de nombreuses unions de militaires, venus de tous les horizons, que ce soient des officiers supérieurs (colonels, mestres de camp...) ou de simples soldats. Ils représentent 11,8% des unions.

Si l'on supprimait des statistiques tous les militaires, on obtiendrait des cartes sensiblement différentes de celles présentées en "Annexe III". Les migrations obéiraient alors davantage au phénomène de proximité ; la dispersion serait moins grande.

Par opposition à Metz, la ville de Toul n'avait pas de casernes pour loger les gens de guerre ; les troupes françaises de la garnison étaient en tout temps logées et nourries par les habitants qui avaient, en outre, à pourvoir aux passages militaires. Les troupes françaises d'infanterie et de cavalerie prenaient leurs quartiers d'hiver dans les Trois Evêchés, qui avaient pour mission d'héberger des garnisons importantes, parfois d'avancer leurs soldes.

On sait ce qu'étaient les troupes sous l'Ancien Régime et dans quelles conditions se faisait le recrutement : par des racoleurs. Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'insubordination des soldats. Les bourgeois de Toul avaient à souffrir des troubles causés en ville par la révolte des militaires dont les chefs étaient impuissants à retenir les écarts. Mais les besoins de nombreuses garnisons permettaient l'essor de la ville.

Le service militaire peut être l'occasion d'une migration définitive, comme pour Nicolas MUSNIER, soldat milicien, qui achète deux pièces de vignes à Domgermain (près de Toul) en 1704 (11E35). D'autres emmènent au loin leur femme toulouise, ou profitent de leur halte à Toul pour réhabiliter un mariage invalide, célébré par un aumônier de régiment, mais pas dans les formes prescrites par l'Eglise.

18/04/1702 (Saint Amand, 5 Mi 527/R 19)

"(...) Rehbilitaon du mariage fait cy devant clandestinement Jean Laurent de la Guarigue soldat au Regiment de Condé Compagnie de Msr de Cal d'une part, et Catherine odin ayant cy devant esté mariée à Barthelemy Bouillon et estant veufve à pnt (...)"

Le 18^e Avril 1702 Je soussigné ay Receu à La benédiction nuy^{te} Demorey.
Rehbilitaon du mariage fait cy devant clandestinement Jean Laurent de la Guarigue
soldat au Regiment de Condé Compagnie de M^r de Cal d'une part, et Catherine odin
ayant cy devant esté mariée à Barthelemy Bouillon, et estant veufve à pnt, In suite
de la permission donnée au dit Jean Laurent par Le S^r de Cal son Capitaine de se
marier legitimement, et selon Les formes de l'Eglise. En date du 12^e Avril 1702
par laquelle il est assuré de sa liberté et de la Religion. Ayant la permission donnée
Le 18^e Avril de La présente Année par M^r de Laigle grand vicaire et official de
Toul de Rehbiliter ledit mariage en face de l'Eglise, et avec les solennités requises
sans publication de bans et dispense au temps prohibé En pnce de Jean Bouffier
curé de Saint Amand du 1^{er} Henry prieur Chantre, Jean - à Rosa soldat, Les d^{ns}

08/02/1706 (Saint Jean, 5 Mi 527/R 36)

"(...) le Sr Renold de Colbarth Suedois natif de Stockolm Capitaine au regiment de Spaar d'infanterie pour le Service du Roy d'une part et Dëllë Elisabeth Joly fille du Sr [François] Joly marchand bourgeois de cette ville et de deffunte dëllë magdelaine Lance son épouse de cette paroisse d'autre part sans qu'il y ay eu aucun empeschement ny opoõns Je soussigne Joseph Lambert prë et curé de St Jean du Cloitre de la ville de Toul en consequence de la dispence des deux autres bans et de celle en qualité d'etranger accordé aud. Sr de Colbarth (...)"

23/08/1748 (Saint Jean, 5 Mi 527/R 40)

"(...) Nicolas damien dit joli coeur Natif de l'Isle de mayorque en espagne Dragon Brigadier dans la Compagnie de Monsieur de Chatenay au regiment d'Egmont dragon pnt seulement en garnison a toul et marie Eve Stouder Veufve de Pierre Couterze dragon audit Regiment Vivandiere dans La Compagnie de Breuz (...)"

Etude de quelques professions particulières

Les musiciens

Ils sont cités dans 30 actes de mariages ; 14 sont militaires (trompettes, hautbois, timbaliers de régiment) et viennent d'horizons très divers. Les autres (musiciens de la cathédrale, maîtres de musique, organistes chantres) sont majoritairement originaires de Toul (9/16), mais certains viennent de villages lorrains ou plus éloignés (d'Artois, de Soissons, de Paris).

Les faïenciers

Les registres paroissiaux font état des mariages de 4 faïenciers et faïencières à Toul, entre 1700 et 1750. Il s'agit de deux mariages entre familles de faïenciers. L'un de ces faïenciers est originaire du Val d'Aoste, un autre de Moyen, et ils épousent, tous deux, des filles de faïenciers de Toul.

L'activité de faïencerie n'a pris un véritable essor, à Toul, qu'à partir de 1758, date de la création de la faïencerie de Bellevue. A partir de cette date, mouleurs, tourneurs et peintres en faïence s'instal-

lent à Toul ; ils sont originaires de Lunéville, Rambervillers, Montigny-lès-Vaucouleurs, Champigneulle...

Pour la reconstruction des fortifications

Les murailles de 1238 tombant en ruine, Louis XIV fit dresser par l'ingénieur VAUBAN, le plan de nouveaux remparts pour Toul. La première pierre fut posée le 11 août 1700.

Les travaux d'édification de cette enceinte polygonale bastionnée, sous la direction des ingénieurs militaires de VILLEMONT et de DESNOUVILLE, drainèrent une main d'oeuvre importante.

Les maîtres des hautes oeuvres

En 1723, Jean Georges ROCH, maître des hautes oeuvres, épouse à Toul Marguerite VINET. Il est issu d'une famille lorraine de bourreaux, présente à Metz, dès la fin du XVII^{ème} siècle. Son fils et son petit-fils seront bourreaux à Toul et ses descendants exerceront cette profession dans diverses ré-

gions jusqu'en 1946! Comme les autres familles d'exécuteurs (citons les VIARDS, ETIENNE, CANÉ, DESMORETS, HERMANT, PICLER, BARRE), les ROCH devaient se déplacer beaucoup pour trouver une place où exercer leur profession.

Les domestiques

L'Evêché entretient un personnel nombreux, de même que le Chapitre de Chanoines et les neuf couvents de la ville. A plus de 82%, les domestiques sont issus de familles modestes de Toul (39%) et des villages environnants.

Les médecins, chirurgiens et apothicaires

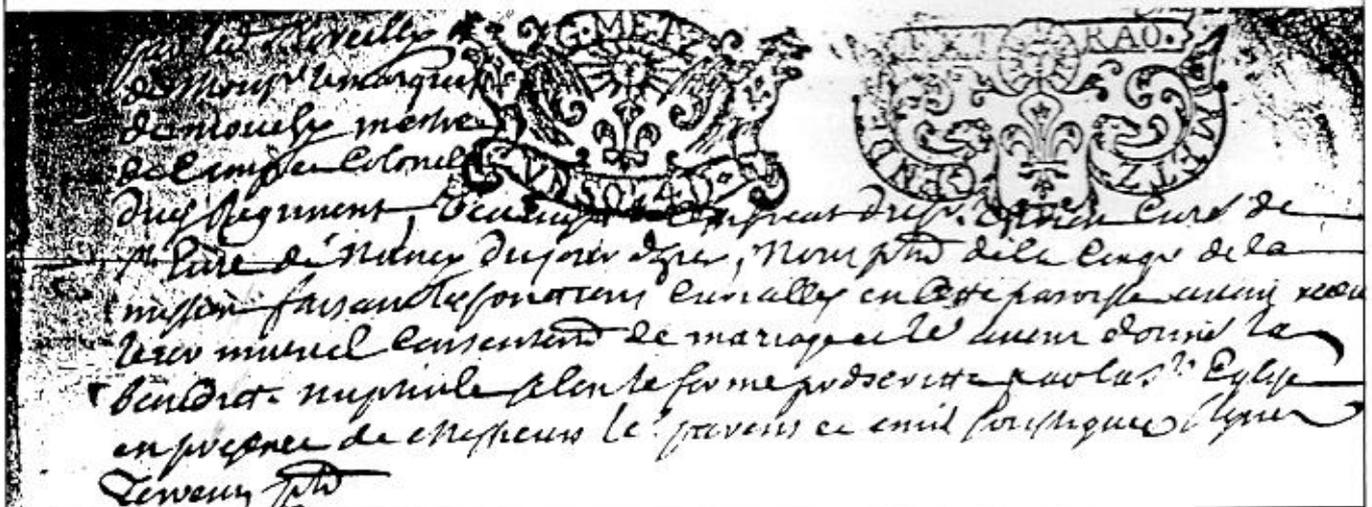
89% d'entre eux sont lorrains. Ils viennent des centres urbains de proximité (Nancy, Metz, Bar-le-Duc, Commercy...). Les autres sont attachés à un régiment.

Les laboureurs, les vigneron

Ils vivent de leurs terres, migrent rarement.

18/04/1719 (Saint Amand, 5 Mi 527/R 20)

"(...) Charle oreilly Irlandois Lieutenant de Cavallerie au regiment de Vaudemont en garnison en cette ville fils du Sr Jean oreilly Capitaine d'Infanterie Irlandoise et de dame Elizabeth Ronquet ses pere et mere de cette paroisse d'une p. Et damlle Jeanne regant fille de m^{re} Thadec regant medecin ord de Son altesse royale de lorraine et de defte Dame francoise haussenville ses pere et mere de la paroisse de St Evre de nancy d'autre p. (...)"



1.3. Migrations et Réforme

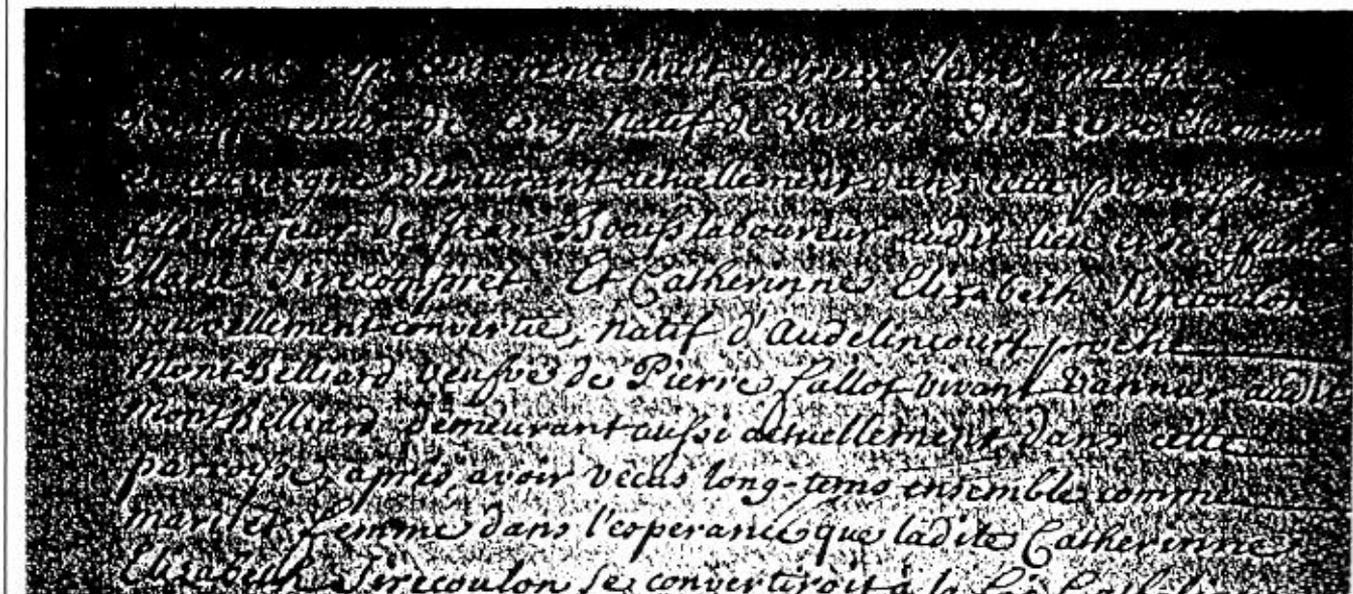
La communauté protestante de Lorraine était surtout établie à Metz. Sept actes de mariage concer-

nent des calvinistes et des luthériens convertis (3 luthériens, 1 calviniste, 3 sans précision). Ils viennent de Genève, des diocèses de Porrentruy et Mayence, mais aussi de Strasbourg et Montbéliard ; quatre d'entre eux sont militaires. (Pour plus de précisions, on se reportera à l'annexes IV).

13/06/1738 (Saint Jean, 5 Mi 527/R 38)

"(...) matthieu Boeufs Scieur de Long, Natif de Viverol Diocèse de Clermont en auvergne demeurant actuellement dans cette paroisse fils majeur de Jean Boeufs laboureur audit lieu et de defunte Marie Sirecompret; Et Catherinne Elizabeth Sirecoulon nouvellement convertie, natif d'Audelincourt proche MontBelliard veufve de Pierre fallot vivant vannier audit montBelliard demeurant aussi actuellement dans cette paroisse (...)"

L'abjuration a juste précédé le mariage. L'acte porte: "(...) Catherine Elizabeth Sirecoulon veufve de Pierre Fallot vivant vannier a Montbelliard natif d'Audlincourt proche dudit MontBelliard ayant fait profession dès sa Naissance de la Religion de Luther a fait abjuration de l'heresié dudit Luther devant moi (...)"



1.4. Différence de comportement entre les paroisses

Il semble qu'on puisse nettement distinguer le comportement des quatre paroisses de Toul intramuros (Les deux paroisses de l'ancien *castrum* romain et les bourgs réunis à la ville en 1239) de celui des deux faubourgs (paroisse Saint-Maximim au faubourg Saint-Evre et paroisse Saint-Pierre au faubourg Saint-Mansuy).

Les faubourgs sont peu peuplés: les registres paroissiaux n'y font état que de 358 mariages célébrés entre 1700 et 1750 (11% du total), contre 2888 mariages dans les autres paroisses ; l'endogamie y est assez forte (nombreuses dispenses pour empêchement dirimant de consanguinité) car les habitants, en majorité des laboureurs et des vigneron, ont à sauvegarder et à agrandir leur patrimoine par des unions successives avec les familles des faubourgs ou des villages proches (Dommartin-lès-Toul, Chaudeney). Les mouvements de population

dans les faubourgs de Toul sont donc limités et comparables à ceux d'une petite paroisse rurale.

Remarque

Deux mariages méritent une attention particulière. En 1720, dans la paroisse Saint-Pierre de Toul, deux couples originaires du diocèse de Metz, de

passage à Toul, y ont célébré leur mariage. Le curé note qu'ils font route pour l'Amérique ("passant pour aller à Misipipi", "pour aller à Missipi"-sic), sous la conduite d'un commissaire (Voir les documents ci-dessous). Le premier établissement dans l'actuel état de Mississipi fut formé par les Français en 1716. Des Lorrains ont donc migré vers ces nouvelles terres, après cette date.

29/07/1720 (Saint Pierre, 5 Mi 527/R 48)

"(...) Jean harlay du village de billé diocèse de Metz et barbe Chonpine de la Ville de Lando de present a St mansuy et passant pour aller a Misipipi Et apres que leurs pere et mere icy present et le Sr Commissaire qui les Conduisoit nous ont assuré de la religion et de la liberté desdit Jean harlay et de barbe Chonpine (...)"

Le 29^e du mois de Juillet l'An 1720 Le vingt-neufiesme Jour du mois de Juillet
 de la permission accordée par Monsieur le Curé de la Paroisse de
 de trois bandes de mariage entre Jean harlay de
 de la ville de Lando diocèse de Metz et barbe Chonpine de la ville
 de Lando present a Mansuy et passant pour aller a Missipi
 apres que leurs pere et mere icy present et le Sr Commissaire
 qui les conduisoit nous ont assuré de la religion et de la liberté
 desdit Jean harlay et de barbe Chonpine apres avoir consenti
 a la liberation de leur mariage par le Sr Notaire de la ville de
 de Mansuy l'An 1720

21/08/1720 (Saint Pierre, 5 Mi 527/R 48)

"(...) Jean rodulphe mosert de la paroisse de Luingu diocèse de Metz et Cristienne holet de present a St mansuy pour aller a Missipi apres que leurs pere et mere present et le Sr Commissaire qui les conduit nous ont assuré de leurs Religion et Liberté (...)"

Le 21^e du mois d'Aoust l'An 1720 Le vingt et uniesme Jour du mois d'Aoust
 de la permission accordée par Monsieur le Curé de la Paroisse de
 de la Ceremonie de fiançailles entre Jean rodulphe mosert et
 de Luingu diocèse de Metz et Cristienne holet de present a Mansuy
 apres que leurs pere et mere icy present et le Sr Commissaire
 qui les conduit nous ont assuré de leur Religion et de leur Liberté
 desdit Jean rodulphe mosert et Cristienne holet apres avoir consenti
 a la liberation de leur mariage par le Sr Notaire de la ville de
 de Mansuy l'An 1720